

Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 68 (1978)

Artikel: Les musées locaux du Valais

Autor: Schüle, R.-Cl.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1005275>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les musées locaux du Valais

Depuis la fin de la dernière guerre, nous avons assisté en Suisse à de profonds changements. Ils ne sont pas les conséquences directes de la guerre – destruction, déplacements de population, dont la Suisse a été préservée – et pourtant il est indéniable que notre patrimoine architectural et culturel s’est sensiblement appauvri.

Dans cette ère d’expansion économique et de prospérité matérielle, nous avons été témoins non seulement d’une occupation et d’une exploitation très intense du sol: il fallait construire des logements nouveaux, ouvrir des routes, implanter des gares de triage et des aéroports, mettre en exploitation de nouvelles carrières et gravières, utiliser nos réserves d’énergie à l’aide d’immenses barrages hydroélectriques. Il s’est alors produit surtout dans les régions montagnardes auparavant les plus déshéritées, un changement de mentalité qui équivaut à une rupture avec la civilisation traditionnelle et le style de vie d’avant la dernière guerre¹.

Le Valais par exemple, en regard d’autres parties de la Suisse, a dû combler un retard économique considérable. Son ouverture sur l’avenir et le modernisme était aussi l’abandon progressif de l’économie traditionnelle largement autarchique et l’abandon de certaines valeurs culturelles et spirituelles.

Tous ces changements se sont faits à un rythme incomparablement plus rapide que ne le fut la révolution industrielle du XIX^e siècle dans la Suisse non alpine. La construction des grands barrages hydroélectriques, l’implantation d’industries nouvelles ainsi que l’essor du tourisme créèrent les conditions matérielles pour un changement du style de vie. L’assainissement de l’habitat rural et montagnard, avec l’installation d’un certain confort, a été le premier signe tangible de cette mutation. D’autres étapes suivirent, telles: une nouvelle loi scolaire assurant une meilleure formation de la jeunesse, de meilleures communications avec la plaine (routes, téléphérique, moyens de transport) qui ont sorti de leur isolement les villages des vallées latérales, l’implantation des massmédia.

Dans nos villages et hameaux valaisans le recul, la transformation ou l’abandon de l’agriculture rendent superflus un bon nombre des bâtiments d’exploitation traditionnels. En effet, pourquoi conserver un «raccard»²

¹ Ces constatations appuient les thèses de la «fixation culturelle» telles qu’elles furent définies par SIGFRID SVENSSON, *On the Concept of Cultural Fixation*, in *Ethnologia Europaea*, tome 6 (1972) p. 129–143 et discutées ibid. par plusieurs ethnologues.

² Dans les raccards, sorte de gerbiers sur pilotis, on conservait en Valais les gerbes avant, la paille après le battage du blé. Le grenier, construction plus petite, également sur pilotis, renfermait le grain, la farine, la viande séchée et les objets de valeur. La grange-écurie est une étable surmontée d’un fenil. Toutes ces constructions sont en madriers de mélèze ou de sapin.

et un «grenier» quand on ne plante plus de blé? une «grange-écurie» quand on n'a plus de bétail? un moulin, un foulon, un chalet d'alpage inutilisés? Ils ne font que rappeler un passé dur, souvent pauvre, dont on ne veut plus; aux yeux de ceux qui les ont toujours vus, ils n'ont pas cette beauté particulière que leur reconnaît celui qui vient d'ailleurs et en particulier le touriste. Les bâtiments non entretenus sont voués à une disparition certaine. Leur agonie est lente et douloureuse lorsqu'ils sont abandonnés à eux-mêmes, brève et brutale lorsqu'un assainissement urbanistique ou tout simplement la spéculation immobilière les menacent à moins qu'une utilisation dans un projet touristique ne les sauve en les transformant.

Des objets il en est comme des bâtiments. Pourquoi conserver ce qui ne sert plus? L'antiquaire, le citadin achète volontiers ces vieux objets qui paraissent concrétiser «le bon vieux temps» et qui serviront à donner un cachet nostalgique à l'intérieur de la villa moderne ou de l'auberge récente.

Dans cette époque de changement rapide, des réactions, individuelles ou collectives, se sont manifestées contre une telle dilapidation de biens culturels. On le sait: quand quelque chose risque de disparaître on commence à s'y intéresser. Çà et là dans nos vallées, des hommes se sont attachés à sauver d'une destruction imminente tel bâtiment, telle chapelle. D'autres ont commencé à réunir pour les sauvegarder, de vieux objets; de là à constituer un musée, il n'y a qu'un petit pas à franchir.

En 1950, il existait déjà plusieurs musées en Valais³. Le Musée d'histoire de Valère (à Sion), fondé en 1829, est même l'un des plus anciens musées historique de la Suisse. Depuis le début du XIX^e siècle, les collections de l'Hospice du Grand-St-Bernard étaient ouvertes au public; en 1895, les célèbres hôteliers Seiler ont créé un musée alpin à Zermatt; en 1939, l'Association du Vieux-Monthey ouvre son musée dans le Bas-Valais.

Par la suite, on voit naître un nombre assez remarquable de musées villageois. Des amateurs du passé, des sociétés privées et des communes décidèrent de sauver de la destruction et de l'oubli ce qui pouvait encore être sauvé, des témoins de la vie d'autrefois disparaissant si rapidement. A de rares exceptions près, les initiateurs choisissent de constituer des collections d'objets paysans, donc de créer un musée rural. Par leur travail de collectionneurs, ils s'acheminent, inconsciemment d'abord, vers un but essentiel de tout musée local: faire comprendre ce qui a été. Mais l'ethnologue Leroi-Gourhan va plus loin en disant: «Il est indispensable de conserver l'image des institutions qui s'effacent parce qu'elles correspondent à la troisième dimension du fait humain, dimension dans le temps, sans laquelle la signification de la société du présent échapperait⁴». La compréhension doit aboutir à la prise de conscience du lien qui unit les

³ Nous ne parlons pas ici des musées des Beaux-Arts ni des musées d'Histoire naturelle.

⁴ Dans la préface de G. BERTHOUD, «*Changements économiques et sociaux de la montagne: Vernamiège en Valais*» Berne 1967.

habitants d'aujourd'hui aux villageois d'autrefois. Le passé peut expliquer le présent.

Incontestablement, les meubles, les outils, les menus ustensiles de la vie quotidienne font partie intégrante de cette image du passé. Ce sont eux qui permettent d'imaginer ce qu'a été la vie du passé. Ce sont eux qui permettent aux savants – qu'ils soient historiens, ethnologues, archéologue ou sociologues – de reconstituer les divers aspects d'une civilisation locale disparue⁵.

Voyons maintenant comment nos musées locaux se sont organisés. Il faut savoir que les initiateurs n'ont pas pu s'adresser à une quelconque instance cantonale ou communale pour obtenir aide et conseil; la plupart d'entre eux n'ont même pas envisagé de demander de l'appui au canton. De fait, l'Etat du Valais n'a jamais reçu de telles requêtes; aucun subside n'a jamais été versé à un musée local.

Les collections des musées locaux appartiennent soit à une société privée à but non lucratif, soit à la commune municipale ou bourgeoise, à la paroisse, soit enfin à une personne. Les objets sont réunis dans une ancienne maison paysanne – c'est presque la règle – acquise ou reçue en don ou, à défaut dans des locaux offerts par la bourgeoisie, la municipalité, la paroisse ou une autre institution locale. Ces locaux sont souvent aménagés en habitation du siècle passé ou du début du nôtre, même lorsque le bâtiment n'est pas une ancienne habitation (château, ancienne école, etc.).

Les difficultés de financement sont toujours grandes et souvent les initiateurs doivent consentir à beaucoup de sacrifices personnels. Dans le meilleur des cas, les cotisations et les dons des membres de la société propriétaire ou des versements à fonds perdu des autorités locales (de la commune ou de la bourgeoisie) permettent la constitution d'un modeste fonds de roulement pour l'acquisition d'objets nouveaux et l'entretien des salles. Le conservateur et ses aides occasionnels travaillent à titre bénévole. A l'exception des musées locaux de Brigue, Monthey et Zermatt qui sont parmi les plus importants et les mieux organisés, il n'y a ni gardiennage ni heures d'ouvertures fixes: un guide bénévole se met de cas en cas à la disposition des visiteurs.

Généralement les collections sont exposées dans leur totalité et les musées ne disposent d'aucun dépôt, ni d'atelier, ni de locaux administratifs.

Quant aux objets mêmes, les initiateurs cherchent à présenter au public plutôt la belle pièce (c.-à-d. garnie d'ornements) que l'objet typique d'aspect plus modeste. Ils ne se soucient pas toujours de conserver des doubles et des variantes en usage dans le village, dont on sait pourtant

⁵ Mentionnons ici que le Musée cantonal de Valère possède des salles ethnologiques où des pièces de grande valeur documentaire et scientifique sont exposées. Elles proviennent du Valais entier et nous examinons ici uniquement les collections des musées locaux se confinant donc au village ou à la commune.

l'importance pour l'histoire de la technologie et la définition de types régionaux.

Ce diagnostic peut paraître bien sévère, certes. Y a-t-il lieu de s'alarmer en pensant à l'avenir de nos musées locaux ?

Il faut voir aussi les points positifs. D'abord, l'installation d'un musée dans un bâtiment caractéristique de l'endroit sauve peut-être l'existence même de cet édifice et, en lui donnant une nouvelle affectation, lui redonne vie et une nouvelle raison d'être. Ensuite, le musée local permet de conserver sur place et généralement dans leur entourage naturel les objets de la vie quotidienne d'autrefois d'un village ou d'une vallée. En effet, les gens qui ont gardé quelques objets par attachement sentimental – souvent ils ont vu leurs ancêtres s'en servir encore – les confient plus volontiers au petit musée de l'endroit qu'à un grand musée qu'il soit cantonal ou national. Le propriétaire souhaite certainement que les vieux objets qu'il a conservés avec amour ne soient pas dispersés après sa mort. En les confiant au musée local, il aura la certitude qu'ils seront conservés. Il en va de même pour les formes d'expression artistique locale qui, il faut avoir le courage de le reconnaître, sont souvent mineures. Et le musée de son côté atteint là son but premier qui est de recueillir et de conserver.

Un troisième argument à l'actif de nos musées locaux décentralisés, nous le voyons dans le fait qu'ils offrent aux usages scientifiques des ensembles de documents bien localisés et souvent datables. Enfin, détail non négligeable, un musée local peut constituer un attrait touristique.

Les points négatifs sont hélas nombreux. A commencer par les collections qui ont été parfois réunies au petit bonheur, c.-à-d. sans plan et sans recherche systématique⁶. Sans penser également à l'avenir, parce qu'on considère les objets comme des témoins du passé et qu'on néglige par conséquent de collectionner aussi des objets encore en usage⁷.

Il y a à redire ensuite sur la manière d'exposer les objets. Comme les locaux sont presque toujours utilisés au maximum et qu'il n'y a pas de dépôts ou autres dégagements, tout ce que le musée possède est empilé dans la pièce d'habitation et dans la cuisine, qu'il s'agisse de meubles et d'ustensiles de cuisine, qui y sont à leur place, ou d'outils d'artisans. Ce qui en plus inquiète le muséologue de métier, c'est que les pièces se présentent parfois dans un mauvais état de conservation, sans indication sur leur emploi, sans nom local, sans dispositif de sécurité. Dans ces conditions, une exploitation didactique est impossible sans le concours d'un guide qualifié (pas toujours disponible). Passons enfin sur l'absence de registres d'entrées, d'inventaire, de contrôle systématique.

⁶ Il s'ajoute la préférence donnée au bel objet, même si sa forme n'est pas caractéristique pour le village ou qu'il soit étranger. Ainsi nous avons une charrue dans le musée d'une région qui ne connaît que le labour à la houe, des outres servant au transport de la vendange dans une vallée où ce transport n'a jamais existé, un superbe collier de cheval dans une région à mulets.

⁷ Le musée d'une commune valaisanne qui comptait après la guerre plus de cent mulets ne possède aujourd'hui ni bât ni attelage de mulet.

De tels musées locaux sont *statiques* et, de ce fait, ils ne peuvent jouer pleinement leur rôle dans le cadre du village. En effet, ils éveillent un intérêt certain lors de leur inauguration: la population va voir «son musée». Puis inévitablement, l'intérêt tombe puisqu'on a vu et que rien n'aura été changé. L'attrait touristique risque fort de s'émousser également, parce que nos musées valaisans se ressemblent énormément. Après avoir vu trois chambres, trois cuisines et trois caves, à moins qu'il n'ait la bosse de l'ethnographie, le touriste se lasse.

Un problème crucial du musée et de son avenir est celui du responsable. Aussi longtemps que l'initiateur peut s'en occuper, le musée vit, il s'enrichit parfois et se développe; les visites sont bien conduites et commentées. Le jour où cette personne vient à disparaître, il est souvent difficile de la remplacer par un conservateur ou un guide qui ait la même compétence, le même engagement et le même enthousiasme. Le musée stagne alors, les objets se couvrent de poussières, parfois c'est même la fermeture. Car les frais d'entretien et d'assurance qu'il faudrait engager sont élevés, les rentrées d'argent minimes. Ce manque de rentabilité risque de décourager les responsables lorsqu'ils discutent de l'avenir du musée.

* * *

Que fait l'Etat du Valais pour les quelque vingt musées locaux disséminés dans le canton?


N'oublions pas que nos musées paysans sont dus à l'initiative privée. Aucune disposition légale ne les oblige à se soumettre à un contrôle cantonal quelconque. Il en serait autrement, sans doute, le jour où l'Etat – à supposer qu'il le fasse – leur accorde une aide financière pour leurs achats, leurs locaux, leur organisation ou leur fonctionnement. Le canton se réserverait alors un droit de regard.

Aujourd'hui deux institutions cantonales s'intéressent aux objets rassemblés dans les musées locaux.

D'une part, les responsables des Musées cantonaux – mais on sait qu'ils ne disposent actuellement ni des moyens financiers ni d'un personnel scientifique suffisants⁸.

D'autre part, les Archives cantonales – ce qui ne manquera pas d'étonner ceux qui ne voient dans les archives d'Etat qu'un dépôt de parchemins et de papiers permettant de reconstituer les événements et la vie du passé. Or l'historien de demain travaillera sur un ensemble de docu-

⁸ Dans le canton de Fribourg les musées trouvent aide et appui auprès du musée cantonal. Le Musée rhétique à Coire soutient efficacement les musées locaux des Grisons. Les musées ethnologiques de Bâle, Neuchâtel, Genève ainsi que le Musée national et le Musée des Traditions populaires à Bâle ont toujours répondu de manière très compétente aux demandes de renseignements et de conseils que les musées locaux leur posent. Il en est de même pour certaines fondations (Abegg par exemple) ou des musées cantonaux (Musées d'histoire naturelle de Berne par exemple) qui acceptent même de faire certaines restaurations pour les petits musées à prix dérisoires voire sans rémunération.


| | | | |
|---|---|--|--|
| Objet - Gegenstand brante à lait | Nom local - Ortsüblicher Name bränta | Origine - Herkunft Hâramence | N° d'inventaire - Inventarnummer H. 302 |
|  | | Matériau - Werkstoff douves alternées sapin et mélèze | Utilisation - Verwendung transporter le lait à la laiterie |
| | | Date, inscription - Datum, Inschrift | |
| | | Mesures - Masse haut. 23,5 cm long. 30,5 cm vide 21 cm larg. 13,4 cm vide 19 cm vide 10,8 cm couvercle: long. 29,6 cm larg. 11 cm haut. 3,5 cm bretelles: long. 30,5 cm larg. max. 3 cm | Utilisé à - Gebraucht in aux mayens et au village Se fabrique à - s'achetait à Hergestellt in - Üblicherweise ge- kauft in chez le boisselier d'Hâramence RC5/Bi |

Fiche des archives cantonales de Sion et des musées locaux (format 21 × 14,8 cm).

ments beaucoup plus varié: il utilisera la photographie, le film, l'enregistrement, toutes ces nouvelles formes d'appréhension de la réalité que la technique moderne a mises à notre disposition.

Le Valais est un canton non-universitaire. Aussi, lorsqu'en 1969 le gouvernement cantonal a décidé de créer un poste d'ethnologue, il l'a rattaché aux Archives cantonales. Cet ethnologue, de formation scientifique, a pour tâche d'organiser et de développer un service de documentation ethnologique concernant le Valais, pays de montagne qui a subi de très profonds changements au cours des 50 dernières années. Il va de soi qu'il se charge de l'entreprise «Etude de la maison rurale» qu'il a des contacts avec la Société des patoisants, les sociétés folkloriques et des costumes, qu'il assure également la liaison avec les musées locaux. Il leur apporte l'aide d'un conseiller scientifique et se charge même d'une tâche qu'ils ne réussissent pas à accomplir par leurs propres moyens, à savoir inventorier les objets qui s'y trouvent.

Tous les musées que nous avons contactés jusqu'à ce jour ont fort bien accueilli cette idée d'un inventaire des collections. Le travail est commencé et progresse de façon satisfaisante grâce à la collaboration. Nous inscrivons sur chaque objet, de manière indélébile, un numéro qui est porté également sur le livre d'inventaire. Notre système de numérotation est aussi simple que possible: une lettre ou un groupe de lettres indiquant la localité, un nombre attribué à chaque objet. Chaque pièce fait ensuite l'objet d'une ou de plusieurs fiches qui comprennent la photographie (prise par un photographe professionnel), le nom (en patois ou en fran-

| | | | |
|--|---|--|--|
| Objet - Gegenstand récipient en bois | Nom local - Ortsüblicher Name brêto | Origine - Herkunft Hérémence | N° d'inventaire - Inventarnummer H. 275 |
| Matériel - Werkstoff mélèze? | Utilisation - Verwendung porter la soupe aux travailleurs aux champs |  | |
| Date, inscription - Datum, Inschrift | | | |
| Mesures - Masse haut. 18,2 cm long. base 22,6 cm larg. base 13,4 cm long. haut 20,6 cm vide 18,2 cm larg. haut 12,4 cm vide 9,6 cm couvercle, dessus: long. 23 cm larg. 10 cm haut. 2,7 cm dessous: long. 17,6 cm larg. 9 cm | Utilisé à - Gebraucht in Se fabriquait à - s'achetait à Hergestellt in - Üblicherweise ge- kauft in chez un boisellier d'Hérémence ACS/hi | | |

Fiche des archives cantonales de Sion et des musées locaux (format 21 × 14,8 cm).

çais local), le matériau, les dimensions, la datation (si possible), la description de son utilisation, l'indication du lieu de fabrication ou de l'endroit où l'on a eu coutume de l'acheter, les références bibliographiques et scientifiques. Pour réunir ces indications, il faut souvent faire de petites enquêtes dialectologiques et ethnologiques sur place.

Le Valais étant un canton bilingue, il nous a semblé naturel de rédiger en allemand toute fiche concernant un musée du Haut-Valais, en français, celles du Valais romand. Les fiches sont de format commercial – nous avons pris pour modèle celles du Musée national de Zurich – ce qui permet de les ranger dans des armoires métalliques à dimensions normalisées. Ainsi elles pourraient être intégrées, le cas échéant, dans un futur fichier central suisse.

Nous établissons nos fiches, photographies comprises, en deux exemplaires. L'un reste aux Archives cantonales; il y est classé par ordre de matières⁹, d'après le système élaboré par le Musée national¹⁰ (il n'y a donc aucune difficulté de classement à l'emploi de deux langues). L'autre exemplaire est remis au musée local pour être classé par ordre numérique des objets; à part le livre d'inventaire également fourni au musée, celui-ci

⁹ Dans ce fichier général, nous projetons d'intégrer également les fiches se rapportant à des collections privées et aux objets des salles ethnologiques du Musée cantonal de Valère.

¹⁰ WALTER TRACHSLER, *Kulturhistorische Sachgruppen, Ein Klassifikationssystem zum Gebrauch in Museen und Sammlungen*. Schweizerisches Landesmuseum Zürich, Copyright 1978.

dispose ainsi d'un instrument de contrôle de ses objets. Inventaires et fichiers des Archives cantonales seront microfilmés; pour assurer la conservation de ces biens culturels le microfilm sera déposé en lieu sûr. Si par malheur un musée local venait à disparaître (incendie, etc.), les fiches et les microfilms en garderaient le souvenir sous une forme qui sera encore utilisable pour la recherche scientifique. Les négatifs des photos restent aux Archives cantonales.

Dans le musée même, outre le contrôle, ces fiches permettent l'élaboration d'étiquettes ou d'autres formes d'information destinées au public, par exemple un catalogue.

L'établissement de l'inventaire, la numérotation des objets, les enquêtes ethnologiques et dialectales, l'élaboration des fiches et les photographies sont à la charge de l'Etat et ne grèvent nullement le budget d'un musée local.

Une fois le contact avec les responsables du musée local bien établi, l'ethnologue peut aussi proposer des modifications et surtout des améliorations dans la manière d'exposer les objets. D'ailleurs, le service de l'ethnologue commence à être connu et il arrive maintenant que des contacts soient établis avant la mise en chantier d'un nouveau musée local: il est possible alors d'éviter des maldonnes, de faire admettre certaines idées directrices, de chercher en commun la meilleure formule.

Parlons aussi de l'avenir, donc de nos projets. Nous projetons de créer une association valaisanne des musées locaux, qui se donnerait pour but de défendre auprès de l'Etat la cause de ces institutions locales, d'obtenir des subsides, peut-être même de faire engager un conservateur-muséologue travaillant avec les responsables locaux à la restauration des objets et à la mise en valeur des collections. De cette manière, il contribuerait à donner une certaine formation aux responsables locaux. On pourrait même envisager qu'un tel poste soit supporté conjointement par plusieurs cantons romands, que ce conservateur volant dispose d'un petit bus aménagé en laboratoire pour se rendre là où on réclame son aide.

Une autre vision d'avenir est celle d'un musée paysan idéal. Dans nos villages de montagne, toute exploitation comprend plusieurs bâtiments (ou parts de bâtiment, en copropriété) dont chacun a un but précis: un étage d'une maison d'habitation, la cave, le fenil avec l'étable (appelé «grange-écurie»), la grange à blé (appelé «raccard»), le grenier à provisions, le mayen, le chalet d'alpage, le four banal, etc. Ce grand nombre de bâtiments rend utopique l'idée de conserver dans une même commune un échantillon de chaque construction, pour pouvoir montrer également chaque objet à sa place organique et dans son contexte naturel.

Soyons plus modestes et plus réalistes, et prenons pour noyau de notre musée paysan la chambre de ménage, la cuisine et la cave, chacune avec son mobilier. Pour les animer, c.-à-d. pour dépasser la conception pure-

ment statique du musée, il est possible d'y organiser des expositions saisonnières telles que la Noël en famille, le jour du baptême, la veillée de mort, etc. Mais surtout, à côté de ces salles fixes, nous souhaitons voir un ou plusieurs locaux pouvant accueillir des expositions temporaires¹¹ et thématiques, illustrant par exemple la vie à l'alpage, la viticulture, le cycle «du grain au pain», les textiles, l'art populaire, la dévotion au village. De telles réalisations constitueraient des attraits toujours renouvelés tant pour les gens de l'endroit que pour les touristes. Ce seraient autant de possibilités de faire parler du musée dans la presse et à la télévision, d'inviter à un vernissage, à des visites commentées, sans parler du rayonnement que le musée aura lorsqu'il aura gagné l'instituteur et ses élèves, ou un autre groupement de jeunes et obtenu qu'ils collaborent à la mise sur pied d'une exposition thématique.

Reste la difficulté de tous ces musées locaux du Valais qui sont semblables les uns aux autres. Nous essayons d'y porter remède en suggérant aux responsables et surtout à l'initiateur d'un musée nouveau de se spécialiser, d'ajouter donc au canevas commun un accent personnel: ici une forge réputée dans la fabrication des sonnettes de vaches (Bagnes), là un ensemble encore intact de moulin, foulon et pressoir à fruits (Anniviers), ailleurs la fabrication du fromage, ou encore la récolte et le traitement de la châtaigne (dans la région du Bas-Valais où le châtaignier croît).

Le musée paysan local a un avantage qu'aucun des grands musées citadins ne peut offrir. Il reflète une réalité locale avec une fidélité et une intensité inégalables. Il a un rôle à jouer dans la vie du village puisqu'à travers un passé récent ou déjà lointain, il aide à comprendre le présent et ses racines. Il est un précieux instrument de travail scientifique. Mais surtout, de façon très tangible, il illustre le savoir-faire de l'homme d'hier. Par contre, contrairement aux musées nationaux il ne doit pas aspirer à devenir un musée comparatif ou un centre de recherches régional. Sa fonction essentielle reste la présentation vivante des richesses locales.

¹¹ Qui ne devraient pas durer plus d'une à deux années.